

Document 7

Elaboration des objectifs environnementaux Note de méthode

La directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) définit le contenu des plans d'action pour le milieu marin que les Etats membres doivent mettre en place pour atteindre **l'objectif du bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020**.

L'élaboration de ce document fait l'objet de **plusieurs étapes successives** pour lesquelles le Conseil maritime de façade de Méditerranée est sollicité.

La première étape est celle de la validation de l'évaluation initiale, premier volet du plan d'action pour le milieu marin. Elle consiste en un état des lieux actuel de la qualité des eaux marines de la Méditerranée et des pressions qui s'y exercent.

Cette évaluation initiale a été préparée par un document technique (le projet d'analyse) et une note de synthèse en facilitant la lecture. Ces deux documents ont été soumis, pour avis et compléments, aux membres du conseil maritime de façade de Méditerranée ces dernières semaines. La note de synthèse a permis notamment de **mettre en évidence les principaux enjeux identifiés** au titre de la DCSMM en Méditerranée, que ce soit en termes écologiques ou en termes de pressions.

La seconde étape d'élaboration est désormais celle de la définition des objectifs environnementaux. Les objectifs environnementaux déclinent en différents éléments-cibles, opérationnels et évaluables, le bon état écologique recherché en 2020, que ce soit en ce qui concerne les différentes caractéristiques des eaux marines ou l'évolution des pressions qui s'y exercent.

Ce processus consiste à :

- Recenser les principaux textes et documents déjà existants prenant en compte, de manière partielle ou totale, les enjeux identifiés dans la note de synthèse,
- Apprécier, le cas échéant, les manques et les propositions de compléments à envisager pour une meilleure prise en compte de ces enjeux.

Pour préparer le travail à venir du conseil maritime de façade, le comité technique (réunissant les services de l'Etat et établissements publics concernés par le sujet) a mené une première réflexion prenant la forme d'un tableau de synthèse. Ce tableau, mis en annexe de cette note, présente :

Colonne 1 : **l'enjeu** posé par la directive cadre "stratégie pour le milieu marin" tel qu'il ressort du projet d'évaluation initiale, et tel qu'il est identifié dans sa note de synthèse

Colonne 2 : les **précisions sur l'enjeu** permettant sa bonne caractérisation

Colonne 3 : les **pressions** concernées pour cet enjeu nécessitant, a priori, une prise en compte

Colonne 4 : l'identification des **principales réglementations** et documents de cadrage structurants actuellement existants

Colonne 5 : les principaux **objectifs visés par ces réglementations** et documents de cadrage

Colonne 6 : un premier **essai d'identification des lacunes** éventuelles

Les membres du conseil maritime de façade de Méditerranée seront sollicités dans les prochaines semaines au travers d'ateliers thématiques (enjeux écologiques, enjeux relatifs aux pressions, ...) pour travailler à la construction de ce tableau, proposer des corrections ou des compléments, et apprécier le lien avec les descripteurs du bon état écologique (travail à venir). Le document ainsi construit sera soumis à l'approbation du conseil maritime de façade à la fin du 1^o semestre 2012.

Le tableau joint constitue une première réflexion sur le recensement des objectifs environnementaux existants concourant à l'atteinte du bon état écologique du milieu marin.

Les membres du conseil maritime de façade sont sollicités pour exprimer leurs premières remarques sur ce document, en préparation des prochains ateliers techniques.

Les contributions des membres du conseil devront être adressées **avant le 30 mars 2012** à l'adresse suivante:

pamm.med@developpement-durable.gouv.fr

NB:

-les enjeux pris en compte dans ce travail sont issus des éléments contenus dans le projet d'évaluation initiale, et sont considérés à l'échelle de l'ensemble de la sous-région marine.

-les objectifs environnementaux existants recensés correspondent à des documents réglementaires ou de planification à l'échelle de la sous-région marine.